

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

VISANT LES ACTIONS DE



INITIEE PAR

RAMSAY HEALTH CARE (UK) LIMITED ET PREDICA

INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE LA SOCIETE GENERALE DE SANTE



Le présent document relatif aux informations notamment juridiques, financières et comptables de la société Générale de Santé a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« **AMF** ») le 28 octobre 2014, conformément aux dispositions de l'article 231-28 de son règlement général et à l'article 6 de l'instruction AMF n°2006-07 en date du 25 juillet 2006. Ce document a été établi sous la responsabilité de la société Générale de Santé.

Le présent document complète la note d'information en réponse de la société Générale de Santé visée par l'AMF le 28 octobre 2014 sous le numéro n° 14-576, en application d'une décision de conformité du même jour.

Le présent document incorpore par référence (i) le document de référence de Générale de Santé pour l'exercice 2013 déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2014 sous le numéro D.14-0457, (ii) l'actualisation du document de référence de Générale de Santé pour l'exercice 2013 déposée auprès de l'AMF le 28 octobre 2014 sous le numéro D.14-0457-A01 et (iii) le rapport financier semestriel de Générale de Santé au 30 juin 2014 diffusé le 31 juillet 2014 et complète la note en réponse de la société Générale de Santé relative à l'offre publique d'achat simplifiée visant les actions de la société Générale de Santé, initiée par Ramsay Health Care (UK) Limited et Predica, sur laquelle l'AMF a apposé son visa n° 14-576 par une déclaration de conformité en date du 28 octobre 2014 (l'« **Offre** »).

Des exemplaires du présent document sont disponibles sur les sites Internet de Générale de Santé (www.generale-de-sante.fr) et de l'AMF (www.amf-france.org), et sont mis gratuitement à disposition du public et peuvent être obtenus sans frais sur simple demande auprès de:

Générale de Santé
96, avenue d'Iéna, 75116 Paris

Un communiqué sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'offre publique d'achat simplifiée, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, afin d'informer le public des modalités de mise à disposition du présent document.

SOMMAIRE

I.	Informations requises au titre de l'article 231-28 du Règlement Général de l'AMF	4
II.	Attestation de la personne responsable de l'information relative à Générale de Santé	4

I. Informations requises au titre de l'article 231-28 du Règlement Général de l'AMF

Le présent document incorpore par référence (i) le document de référence de Générale de Santé pour l'exercice 2013 déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2014 sous le numéro D.14-0457 (le « **Document de Référence** »), (ii) l'actualisation du document de référence de Générale de Santé pour l'exercice 2013 déposé auprès de l'AMF le 28 octobre 2014 sous le numéro D.14-0457-A01 (l'« **Actualisation du Document de Référence** ») et (iii) le rapport financier semestriel de Générale de Santé au 30 juin 2014 diffusé le 31 juillet 2014 (le « **Rapport Financier Semestriel 2014** »).

Conformément aux dispositions de l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, il est précisé que les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de Générale de Santé figurent dans (i) le document de référence de Générale de Santé pour l'exercice 2013 déposé auprès de l'AMF le 30 avril 2014 sous le numéro D.14-0457, (ii) l'Actualisation du Document de Référence et (iii) le Rapport Financier Semestriel 2014.

Le Document de Référence et l'Actualisation du Document de Référence sont disponibles sur les sites Internet de l'AMF (www.amf-france.org) et de Générale de Santé (www.generale-de-sante.fr). Ils peuvent par ailleurs être obtenus sans frais auprès de Générale de Santé, 96, avenue d'Iéna, 75116 Paris. Le Rapport Financier Semestriel 2014 est disponible sur le site Internet de Générale de Santé (www.generale-de-sante.fr) et peut par ailleurs être obtenu sans frais selon les mêmes modalités que le Document de Référence et l'Actualisation du Document de Référence.

II. Attestation de la personne responsable de l'information relative à Générale de Santé

« J'atteste que le présent document, qui a été déposé le 29 octobre 2014 auprès de l'AMF et qui sera diffusé au plus tard la veille du jour de l'ouverture de l'Offre, comporte l'ensemble des informations requises par l'article 231-28 du règlement général de l'AMF et par l'instruction AMF n° 2006-07 du 25 juillet 2006 relative aux offres publiques d'acquisition dans le cadre de l'offre publique d'achat simplifiée initiée par les sociétés Ramsay Health Care (UK) Limited et Predica agissant de concert et visant les actions de la société Générale de Santé. Ces informations sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Pascal Roché, Directeur Général de Générale de Santé S.A.